

13^{ème} Salon International d' Art Contemporain d'Esch-sur-Alzette
Sous le Haut Patronage de Ville d'Esch/Alzette

Le 13^{ème} Salon International d'Art Contemporain d'Esch/Alzette sera organisé par l' Amicale des Anciens du Laminoir Train 7, ARBED-Esch/Belval en collaboration avec le Cercle Artistique d'Esch (CA d'Esch) et aura lieu

du 9.03.2024 au 6.04.2024 au

**Théâtre d'Esch/Alzette.
coin rue de l'Alzette/rue du Brill
Esch/Alzette (Luxembourg)**

Nom et adresse de contact : **13^{ème} Salon International d'Art Contemporain d'Esch-sur-Alzette**
Rosseljong Jeff – 17, rue de Maribor – L-4804 Rodange (Luxembourg)
inscriptions@salonartesch.lu

Le Salon est réservé aux artistes vivants (nationaux et internationaux) : Peintres, sculpteurs, artisans d'art, photographes et professions connexes directement liées à l'art.

Vous trouverez ci-dessous des informations sur la participation au Salon. Pour vous inscrire, il vous suffit de nous envoyer la demande de participation ci-jointe.

Joignez uniquement 3 photos des œuvres que vous souhaitez exposer (pas plus) ainsi que - si vous en disposez et si vous le souhaitez - des articles de presse, etc. Votre candidature sera examinée par le jury de sélection. Cette sélection aura lieu mi-novembre. Après la sélection par le jury, une lettre vous sera envoyée pour vous informer si votre candidature a été retenue ou non.

Modalités de participation

Espace d'exposition disponible par participant : chaque participant peut exposer au maximum 3 tableaux. En largeur, il dispose au total d'une surface d'exposition de 3 mètres maximum, y compris l'espace entre les tableaux.

L'espace entre chaque tableau est d'au moins 5 cm.

Les sculpteurs ne peuvent également exposer que 3 sculptures. Ici aussi, 3 socles au maximum sont disponibles.

Les frais de participation s'élèvent à : 130.- €.

Les frais sont payables à l'acceptation au Salon.

Une commission de 25% pour la vente et de 50% pour l'achat par la commune est perçue.

L'entrée au Salon est gratuite pour tous les visiteurs.

En outre, il y aura un concours dans les catégories : œuvre bidimensionnelle et œuvre tridimensionnelle.

Aménagement du Salon

1. Montage – démontage :

L'aménagement du Salon se fera :	Mercredi, le 6.03.2024 de 9h00 - 12h00 et de 13h00 - 17h00 Jeudi, le 7.03.2024 de 9h00 - 12h00 et de 13h00 - 17h00
Vernissage :	Samedi, le 9. 03.2024 à 18h30
Proclamation et remise des prix :	Samedi, le 9.03.2024 pendant le vernissage
Démontage :	Lundi, le 8.04.2024 de 9h00 - 12h00 et de 13h00 - 17h00

L'exposition est ouverte du : 9.03.2024 au 6.04.2024 de 14h00 à 18h00.
Fermée les dimanches, lundis et jours fériés.

2. Chaque artiste aménagera son stand sans surcharger la présentation. Aucune peinture ne pourra être déposée sur le sol.
3. Il est interdit de clouer, visser ou coller sur les cloisons.
4. L'organisateur s'occupera de la vente des œuvres.

Catalogue

Le catalogue contient une mention par artiste, qui est gratuite. Pour cela, une photo d'identité ainsi qu'une photo de bonne qualité (format JPG, au moins 300 dpi) d'une des œuvres exposées dans le salon, avec indication du titre, de la taille et du prix, sont nécessaires et doivent être envoyées de préférence avant le 30.11.2023 par e-mail à : inscriptions@salonartesch.lu

Assurance

Pour les œuvres exposées, une assurance est contractée par l'organisateur. Cette assurance qui couvre le vol par effraction, avec une franchise de 125.-€, est **obligatoire**. En cas de sinistre total, l'assurance rembourse la valeur vénale de l'œuvre. En cas de sinistre partiel, elle rembourse les coûts de réparation.
L'assurance est incluse dans le prix de participation.